

PRÉSIDENCE

Ns/réf. : 2026-10/N°042/FA-CP

Nantes, le 15 octobre 2026

Objet : Elections des représentants des locataires

Madame, Monsieur,

Tel que je vous l'ai précisé dans ma correspondance du mois de septembre dernier, Nantes Métropole Habitat, comme tous les bailleurs sociaux, organise les élections des représentants des locataires.

C'est un moment démocratique important. Vous êtes amenés à élire 5 nouveaux membres du Conseil d'administration de Nantes Métropole Habitat. Ces **5 administratrices ou administrateurs** vous représenteront et participeront aux décisions et aux votes importants de l'Office : loyers, budget, rénovation et construction, services et accompagnement social etc.

Les représentants de locataires siègent également dans différentes commissions de NMH, notamment celles concernant les attributions de logements ou les actions d'accompagnement social.

Votre participation à cette élection est essentielle. Nantes Métropole Habitat, en tant qu'office public de la métropole nantaise, a besoin des associations de locataires pour mieux répondre à vos attentes. Complémentaires au travail que les collaboratrices et collaborateurs de NMH effectuent chaque jour sur le terrain, les associations de locataires contribuent ainsi à la bonne mise en oeuvre de notre mission d'intérêt général.

En tant que locataire de Nantes Métropole Habitat vous êtes invités à participer à cette élection. Les différents documents nécessaires ainsi que vos identifiants de connexion seront envoyés à votre domicile à partir du 16 novembre 2026.

Les **résultats** seront communiqués le **8 décembre 2026**.

Vous pouvez consulter la liste des associations et leurs candidats sur notre site internet : nmh.fr / [nous connaître](#) / [association de locataires](#).

Comptant sur votre mobilisation,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente



Aïcha BASSAL

Vice-Présidente de Nantes Métropole
Adjointe au Maire de Nantes